



**Réunion du Conseil d'administration
d'UNITAID**

Vingt-cinquième session

22-23 juin 2016

Hôtel de Ville de Paris et

**Ministère français des affaires étrangères
et du développement international**

Paris (France)

Résolution N° 10

**Élection du Vice-Président du Conseil d'administration
d'UNITAID**

Rappelant la résolution EB23/2015/R8 dans laquelle il a été déterminé que les mandats respectifs de l'actuel Vice-Président et du Président arriveraient à leur terme à l'ajournement de la première réunion ordinaire du Conseil en 2016 ;

Prenant en considération la résolution EB25/2016/R8 dans laquelle le mandat du Vice-Président du Conseil d'administration a été approuvé ;

Le Conseil d'administration élit par acclamation le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au poste de Vice-Président pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois. La présente décision entrera en vigueur à l'ajournement de la vingt-cinquième session du Conseil d'administration.

Philippe Douste-Blazy
Président du Conseil d'administration
d'UNITAID